

## Les principes de pratique professionnelle <sup>1</sup>

Les diététistes membres des Diététistes du Canada s'engagent au plus haut niveau de compétence, de responsabilité, de respect et d'engagement envers leur travail de professionnels de la nutrition.

**Compétence** : Les diététistes possèdent l'information fondée sur des données probantes la plus à jour dans leurs domaines de pratique. Elles possèdent des connaissances précises sur les aliments et la nutrition ainsi que les habiletés, compétences et valeurs permettant de mettre efficacement en application les meilleures pratiques dans les domaines où elles travaillent. Elles reconnaissent que faire preuve de compétence sera bénéfique pour le public et le protégera.

Les diététistes...

- Demeurent compétents dans leur domaine de pratique par l'entremise de la formation continue
- Travaillent dans les limites de leurs compétences professionnelles
- Recherchent des moyens de se former et de se mettre à jour s'ils changent de domaine de pratique
- Dirigent des recherches dans leur domaine de pratique ou y contribuent, lorsque possible, afin de favoriser l'initiative, la compétence et la reconnaissance

**Responsabilité** : Les diététistes savent ce qui est bien et font ce qui est bien. Ils pratiquent en ayant le meilleur intérêt de leurs clients, de leurs collègues et de leur profession en tête.

Les diététistes...

- Évaluent tous les éléments en jeu avant de passer à l'action
- Basent leur opinion professionnelle, leurs déclarations et leurs recommandations sur une quantité suffisante d'information fiable et de données probantes
- Font preuve de prévoyance, de mesure, de jugement et de discrétion dans toutes leurs activités professionnelles
- Recherchent l'expertise des autres lorsqu'ils ne sont pas certains du plan d'action à suivre
- Reconnassent les conflits d'intérêts et cherchent à les éviter

**Respect** : Les diététistes respectent la dignité et la valeur de toutes les personnes. Elles travaillent dur afin d'être utiles à celles et ceux avec qui elles travaillent. Elles reconnaissent que tous les gens, et ce, en tout temps, ont droit à une nutrition adéquate et sans danger qui tient compte des déterminants de la santé.

Les diététistes...

- Agissent avec honnêteté, responsabilité, crédibilité et compassion
- Traitent tous les gens avec dignité et les incluent sans égard à leurs différences
- Ne jugent pas la situation, les comportements et les décisions des gens

**Engagement** : Les diététistes soutiennent leur profession et s'engagent envers elle. Elles sont passionnées et visionnaires quant à leur rôle visant à favoriser la santé de tous.

Les diététistes...

- Respectent les contributions, visions et domaines de pratique de toutes les diététistes
- Encouragent la recherche qui saura aider la profession et les gens qu'elle sert
- Créent du leadership et des rôles qui soutiennent et font avancer la profession et y participent
- Forment et mentorent des étudiants, stagiaires, internes et collègues
- Soutiennent la profession et en font la promotion

<sup>1</sup> Tous les principes sont égaux sur l'échelle des priorités. Document approuvé par le conseil d'administration le 16 mai 2012.